

LA QUESTION DU JOUR

La population du Val-de-Ruz suivra-t-elle ses élus dans la fusion ?

Votez par SMS en envoyant DUO FUS OUI ou DUO FUS NON au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

VAL-DE-RUZ Dans la perspective d'une future fusion des communes vaudruziennes, les ententes communales s'appêtent à se regrouper afin d'obtenir le quorum et intégrer les futures autorités.

Les ententes communales s'unissent

FANNY NOGHERO

Au lendemain de l'acceptation de la convention de fusion par les 15 législatifs du Val-de-Ruz, une autre fusion est en préparation; celle des groupements d'ententes communales. Des partis apolitiques, qui ont un poids non négligeable dans plusieurs communes du district, dans lequel ils totalisent le 19,4% des suffrages, sans compter les listes uniques.

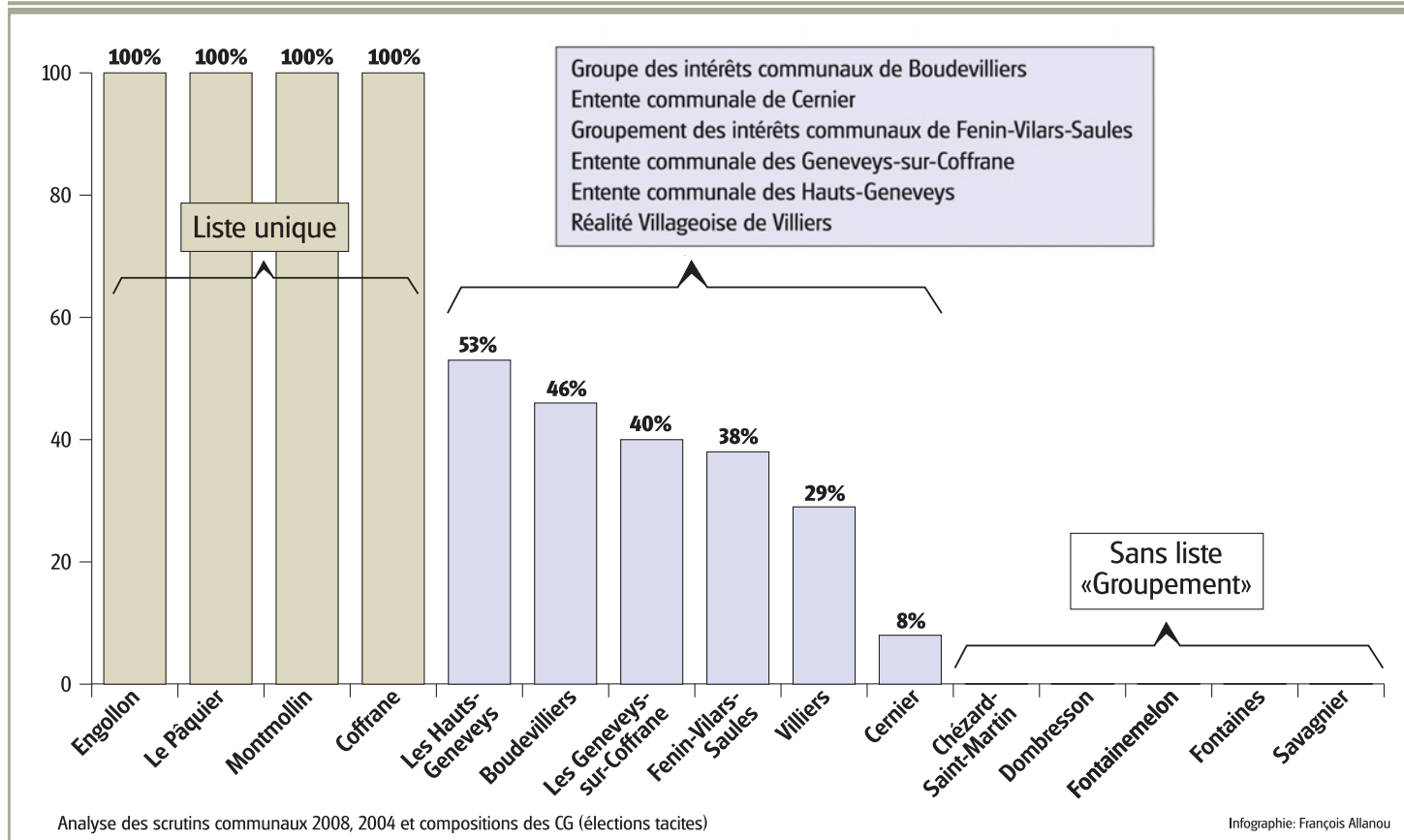
Au Val-de-Ruz, contrairement à ce qu'il s'est passé pour la fusion BBC (Bevaix-Boudry-Cortailod), les membres de ces ententes ont décidé de s'unir pour soutenir la création du grand Val-de-Ruz et intégrer les futures autorités politiques.

«L'idée m'est venue en septembre dernier, lorsque les partis politiques du district ont été invités à se prononcer sur la fusion. Je me suis alors rendu compte que nous autres, membres des ententes n'avions pas vraiment voix au chapitre puisque nous ne formions pas une entité au niveau régional», explique Daniel Henry, conseiller communal de Boudevilliers et membre des Intérêts communaux.

Pas des mécontents

Depuis le mois de janvier, il travaille à la création d'un nouveau groupement politique qui vise à réunir les personnes intéressées par les affaires publiques, mais qui souhaitent conserver leur indépendance. Un parti qui devrait d'ailleurs être baptisé Groupe des indépendants de Val-de-Ruz. «Je tiens à souligner que nous ne sommes pas l'émanation d'un mouvement de citoyens mécontents et nous n'allons pas devenir un parti d'obstruction»,

LES GROUPEMENTS D'ENTENTES, UNE FORCE POLITIQUE NON NÉGLIGEABLE AU VAL-DE-RUZ



précise Daniel Henry. L'objectif premier étant d'obtenir le quorum de 10% lors de futures élections pour intégrer les autorités de la nouvelle commune.

Grâce à ce parti, il espère retenir les personnes qui se sont impliquées durant de nombreuses années dans la vie politique communale soit sur une liste unique, comme c'est le cas à Engollon, au Pâquier, à Montmolin ainsi qu'à Coffrane, ou au sein d'ententes, et qui ne veulent pas ou ne peuvent pas pour des motifs professionnels s'investir sous les couleurs d'un parti politique.

« Notre but est également d'encourager la participation des jeunes. »



DANIEL HENRY INITIATEUR DU PARTI

«Les groupements offrent, de surcroît, une liberté totale à leurs membres, les mots d'ordre n'existent pas comme dans les grands partis et chacun peut voter en fonction de ses idées», note Christiane Brogini, présidente de l'Entente communale des Hauts-Geneveys. «J'ai aussi l'impression que le fait que nous soyons apolitiques nous rapproche de la population, qui nous aborde plus facilement», poursuit-elle.

Et Daniel Henry de renchérisse: «Notre but est également d'encourager la participation des jeunes et des femmes.»

Pour l'heure, les actuelles ententes de Coffrane, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Les Geneveys-sur-Coffrane, Fenin-Vilars-Saules et Cernier ont fait part de leur intérêt.

Le Groupe des indépendants de Val-de-Ruz a créé un site internet (www.gdiv.ch) où tous les citoyens intéressés trouveront les contacts nécessaires pour adhérer au nouveau parti.

A la rentrée, Daniel Henry entend également organiser un forum public afin de présenter les grandes lignes du parti. ◉

VAL-DE-TRAVERS Chauffage et route remis à neuf

Les élèves grenouillards pourront passer l'hiver bien au chaud. Les élus de Val-de-Travers ont unanimement avalisé, lundi soir, une demande de crédit de 100 000 francs destinée au remplacement du chauffage du collège de Boveresse.

L'ancienne chaudière à mazout vieille de 25 ans sera remplacée par un système d'alimentation au bois (notre édition du 15 juin).

Les conseillers généraux ont également débloqué un crédit complémentaire de 80 000 francs pour reconstruire et régulariser la situation du chemin de la Banderette, sur la montagne sud de Travers.

Une route grevée de servitudes, dont toutes ne garantissent pas un droit de passage public, et qui avait été partiellement emportée par un glissement de terrain en 2006.

Ce crédit permettra non seulement à la commune de goudronner la chaussée, mais également de procéder à des échanges de terrains qui lui garantissent un droit de passage.

◉ FNO



La route de la Banderette, emportée par un glissement de terrain en 2006, sera entièrement refaite. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

HÔPITAUX Prise de position de l'exécutif de Val-de-Travers.

Non au statu quo à Couvet

A l'image d'autres partenaires, le Conseil communal de Val-de-Travers regrette que le Conseil d'Etat neuchâtelois n'avance pas plus vite dans la planification des missions hospitalières. Il en profite pour se distancer de l'initiative populaire valloisienne dite «pour une médecine de proximité».

Même s'il a partiellement reculé le plan stratégique de l'Hôpital neuchâtelois (HNe), le Conseil d'Etat souhaite que le canton dispose d'ici 2022 d'un seul site de soins aigus. En parallèle, le conseil d'administration de l'HNe propose que les hôpitaux du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds et de Puralès, à Neuchâtel, deviennent des centres de diagnostic et de traitement (CDT). Il parle notamment de prise en charge des patients en journée, de soins en clinique de jour ou de consultation de spécialistes. Et l'hôpital de Couvet deviendrait un CDT-pilote.

«Je l'ai appris en lisant votre journal du 16 juin et je n'en sais pas plus, même après avoir consulté l'Hôpital neuchâtelois», confie Claude-Alain Kleiner, président

de commune de Val-de-Travers. Apparemment, l'HNe devrait accélérer sa communication suite aux révélations faites dans ces colonnes, mais pour l'heure le Vallon se sent en «zone grise».

« Ce n'est pas à coup d'audits que le dossier hospitalier avance. »

CLAUDE-ALAIN KLEINER PRÉSIDENT DE VAL-DE-TRAVERS

La priorité des autorités valloisennes reste donc de mettre en place une plate-forme de santé dans le cadre de l'hôpital de Couvet, en collaboration notamment avec des médecins généralistes. Histoire d'en encourager de nouveaux à s'installer, à l'heure du vieillissement et du risque de pénurie dans la corporation.

Ainsi, le Conseil communal de Val-de-Travers est tout sauf favorable à un statu quo. Selon son président, «il déplore l'instrumentalisation qui peut être faite du dossier hospitalier, en l'occurrence par une initiative populiste». Cette initiative populaire valloisienne en faveur d'une médecine de proximité, déposée en 2008, demande le maintien d'un service d'urgences de base permanent, d'un bloc opératoire et d'une maternité à Couvet (déjà supprimés).

Claude-Alain Kleiner pense même que ce texte et cette lutte pour le statu quo peuvent freiner la mise en place de la plateforme santé. Or celle-ci, en l'état des dossiers, doit être l'ancrage régional d'une politique sanitaire neuchâteloise de qualité, parallèlement à la mise en place d'un nouvel hôpital de soins aigus.

Afin de concrétiser cette stratégie globale, «on attend que le Conseil d'Etat soit fort et agisse», conclut le président de Val-de-Travers, «car ce n'est pas à coup d'expertises et d'audits que le dossier hospitalier avance». ◉ AXB

VAL-DE-TRAVERS Un jeune félin errait près des Verrières.

Un lynx écrasé sur la route

Un lynx a été heurté mortellement par une voiture voici dix jours sur la route cantonale traversant le Val-de-Travers, juste à l'est des Verrières. Le Service faune-forêts-nature vient de recevoir le rapport d'autopsie demandé à l'hôpital universitaire des animaux, à Berne.

«Il s'agit d'une femelle née au printemps 2010, pesant 14 kg, qui était jusque-là en parfaite santé», commente le garde-faune professionnel Jean-Pierre Flück. «A cet âge-là, certains jeunes lynx sont obligés de quitter leur mère et



Le dernier lynx tué par un véhicule l'avait été en 2009 près de Valangin. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

errent tout seuls à la recherche d'un nouveau territoire.»

A priori, ce spécimen n'était pas connu des spécialistes qui assurent un suivi de ces prédateurs dans l'Arc jurassien. Les deux derniers cas semblables remontent à 2005 et 2009, les deux sur la route cantonale des gorges du Seyon.

Le garde-faune souligne que le conducteur qui a heurté la «lynxette» le dimanche 12 juin en soirée aux Verrières a spontanément annoncé sa mésaventure à la police. ◉ AXB

LA VUE-DES-ALPES La marchandise sera déballée vendredi.

Trois jours de brocante

La brocante estivale de La Vuedes-Alpes aura lieu en cette fin de semaine. Les organisateurs annoncent que, pour cette 21e édition, une soixantaine d'exposants débelleront leur marchandise dès vendredi après-midi sur le grand parking du Pré-Raguel, au nord du

col. Une moitié des stands seront installés sous un chapiteau. Cette fête, dont l'entrée est libre, attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs. ◉ COMM-RÉD

Vendredi de 14h à 20h, samedi de 10h à 20h, dimanche de 10h à 18 heures.



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY